

LETTRE DU CENTRE N° 229

Sujet : Mise à disposition d'un e-learning sur le nouveau règlement européen et la loi informatique et libertés sur la protection des données personnelles.

A compter du 25 mai 2018, le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) s'applique. Il concerne toutes les organisations publiques ou privées qui traitent des données à caractère personnel dans un cadre professionnel.

A ce titre, le GIE Agirc-Arrco et les Groupes de Protection Sociale (GPS) sont donc tenus d'appliquer les dispositions de ce règlement.

De même, dans le cadre de ses activités professionnelles, mais également à titre personnel, tout salarié de notre branche doit connaître les grands principes à respecter et faire respecter.

Un module de formation en ligne, développé initialement par AG2R La Mondiale, a été enrichi par le Centre de Formation et des Expertises Métiers (CFEM) en collaboration avec l'équipe du Délégué à la protection des données (DPO) du GIE Agirc-Arrco.

Ce module est proposé à l'ensemble des Groupes de Protection Sociale pour faciliter l'appropriation des règles et obligations en la matière. Il sera mis à disposition à compter du 28 mars 2018 via « la place de marché » des plates-formes de diffusion WBT Manager, chaque GPS étant responsable de son propre déploiement.

L'objectif est que tous les salariés des GPS aient suivi cette formation en ligne (durée 30 mn) avant le 31 juillet 2018.

Compte tenu des enjeux et afin de documenter nos actions de sensibilisation, nous demandons à chaque GPS de nous communiquer le 15 septembre 2018 au plus tard, le nombre de collaborateurs ayant terminé ce e-learning : information à communiquer par mail avec l'objet « RGPD – nom du GPS- septembre 2018 » à l'adresse suivante gie.cfp@agirc-arrco.fr.

Cette obligation de documentation est la « colonne vertébrale » du règlement. En effet, tout doit désormais être documenté de manière à prouver à la CNIL, en cas de contrôle, que le nécessaire a bien été réalisé pour se conformer au RGPD.

ATTENTION : ce module comprend des vidéos qui fonctionnent avec les navigateurs Mozilla et Chrome.

Destinataires :
Direction générale
Direction des ressources humaines
Direction de la communication
Responsables formation
Pour info secrétaire du CE